



Crise majeure en DRAC Centre Val de Loire

La DRAC Centre-Val de Loire traverse une crise sans précédent, qui conduit les personnels à endurer, subir, craquer les uns après les autres, sévèrement, crise qui déstabilise profondément l'ensemble du service, tant sur le plan du travail que sur le plan des relations humaines. Il faut vraiment, urgemment, impérativement que cela cesse. Il y a danger pour la santé des agents.

Sur quel ton faut-il le dire pour que le Ministère l'entende, prenne la situation au sérieux et se décide enfin à prendre ses responsabilités ?

Le Directeur de Cabinet a fini par dépêcher une inspection générale sur place, dont les conclusions confirment l'analyse que les représentants syndicaux locaux font de la situation. Et depuis, silence radio. Plus rien. Aphasie dans les superstructures. Tous les voyants sont au rouge. Alors, qu'est-ce qu'on attend ? Un drame ? S'il survenait, le dossier constitué par l'enquête du CHSCT serait accablant.

La situation est explosive : les agents, les représentants syndicaux ont perdu toute confiance en leur chef de service, et par là même, ne peuvent plus en l'état reconnaître son autorité.

Le secrétariat général du ministère connaît la situation de la DRAC depuis au moins l'automne 2016. Il n'a pas bougé un cil.

Les représentants locaux disposent du recueil factuel, détaillé et méthodique de toutes les situations de travail, de tous les dysfonctionnements, de toutes les dérives. À quoi s'ajoutent les témoignages qu'ont pu recueillir les médecins de prévention, les arrêts maladie. **Toutes les plaintes, récits et témoignages s'inscrivent clairement dans les quatre grandes catégories de facteurs de risque pour la santé au travail** : problèmes de management, problèmes d'organisation du travail, ressenti d'injustice et de non reconnaissance et surtout problèmes de comportement (propos déplacés, violences verbales, humiliations). Tout le monde trinque, du haut en bas de l'échelle.

L'inspecteur santé et sécurité au travail, l'assistante sociale de la préfecture, le Département de l'action territoriale, l'Inspection générale et le Directeur de Cabinet qui a commandé l'inspection : tous sont informés.

C'est au Ministère de résoudre ce qui relève du chef de service, en termes de management, de stratégie, de gouvernance, les relations avec la hiérarchie intermédiaire, les problèmes de comportement.

Que faut-il de plus ? Le Ministère est-il donc incapable de comprendre autre chose que des rapports de force ?

Maintenant, ça suffit. Il y a eu assez de gâchis humain. Il faut en finir.